

Angles d'Attac

Belgique - België
P.P
1060 Bruxelles 6
1 / 1689

Dépôt: Bruxelles 6
Imprimé à taxe réduite



Journal mensuel d'ATTAC-Bruxelles-1 ■ numéro 81 ■ mars 2007
Prix: 1 euro ■ 89 Avenue du Parc à 1060 Bruxelles ■ E-MAIL: bxl1@attac.be
<http://bxl.attac.be> ■ TEL: 0494/80.88.54 ■ N° de compte: 523-0800 729-69

SOMMAIRE

■ Edito: Attention, un traité peut en cacher un autre!
page 2

■ Pourquoi le traité de Rome? Une minorité qui savait ce qu'elle voulait
page 3 - 5

■ L'invitation au voyage dans cinquante ans d'histoire européenne
page 6 - 8

■ A lire
Capital contre travail - L'offensive sur les salaires
page 9

■ Annonces
page 10 - 11

■ Agenda
page 12



**NON A LA
GUERRE
NON A L'OCCUPATION
PAS DE COMPLICITÉ BELGE
LA PAIX POUR LE
MOYEN-ORIENT
MANIF
INTERNATIONALE
DIMANCHE 18 MARS 07
14H GARE DU NORD
BRUXELLES
INFOS: WWW.CNAPD.BE**

Attention, un traité peut en cacher un autre!

Des noces d'or! C'est ainsi que veulent nous présenter les dirigeants européens, aussi bien ceux des instances communautaires que des Etats membres, le cinquantième anniversaire de la signature du traité de Rome, le 25 mars 1957.

La présidence allemande n'y va pas par quatre chemins. Elle veut célébrer l'événement par de grandes festivités à Berlin et nous inonder d'une propagande anesthésiante: depuis cinquante ans, l'Europe serait le royaume de la paix et le marché intérieur nous aurait amené la prospérité économique et sociale. Le message lénifiant se ponctue d'une autocongratulation: «Nous, Européens, sommes fiers de ce que nous avons réalisé» (1).

La perspective est tellement peu critique qu'on peut se demander ce que recherchent les autorités européennes: une reconnaissance après coup? une réaffirmation de l'actualité européenne, malgré les différentes crises politiques qui se sont passées ces dernières années? une nouvelle unification autour du projet initial?

Sans doute, un peu de tout cela. Mais bien davantage. Même si le traité constitutionnel a été refusé par les populations française et néerlandaise, il est toujours présent dans la tête des responsables de l'Union. Angela Merkel, la chancelière allemande, s'apprête à introduire une nouvelle proposition pour adopter un accord sur ce point. Cela risque d'être sur la table des négociations de juin 2007.

En cela, elle est soutenue par le patronat européen. En effet, la note de l'UNICE, la confédération patronale européenne, est claire à ce sujet: «Pour avancer,

l'Europe doit résoudre ses problèmes institutionnels et adapter son processus de décision au nombre actuel des Etats membres. Prendre des actions appropriées pour améliorer l'efficacité et la transparence des institutions de l'Union, tout en préservant la méthode communautaire, doit être une priorité de l'Union européenne. La Commission doit rester forte, indépendante et demeurer le gardien des traités. Elle doit conserver le droit d'initiative». Tout ceci pourrait rester sans conséquences ou à effets réduits, s'il n'y avait pas un autre problème pour ces dirigeants européens: le soutien populaire au projet européen. Comme l'ont écrit Robert Cox et Keith Richardson, au nom des Amis de l'Europe, un groupe réunissant l'establishment européen (3): «L'Union européenne est en danger. (...) Que manque-t-il à l'Europe? Il lui manque le soutien de son opinion publique. Malgré ses discours, l'Union européenne n'a jamais été une Europe des citoyens. Ce n'était peut-être pas important hier, mais ce l'est aujourd'hui parce que ses activités affectent de plus en plus la vie quotidienne de tout un chacun» (4).

D'où les discours lénifiants sur ce que l'Union européen a réalisé depuis cinquante ans. D'où la volonté de transformer un simple accord communautaire en un traité constitutionnel, qui symboliquement aurait rattaché les citoyens à cette Europe qui se construit.

Parce qu'il y a un autre «dommage collatéral» à ce message: la seule Europe est celle que les dirigeants européens nous proposent. Le débat se limite à être pour ou contre cette Europe.

Seulement Attac n'est pas «contre» au nom d'une éventuelle supériorité des

Etats nationaux. Il l'est au nom d'un autre projet européen, qui est, certes, à définir en grande partie. Mais une discussion qui ne peut avoir lieu quand on lance des autofélicitations sur les cinquante années passées. C'est d'ailleurs bien le but de ces responsables européens de ne jamais la mener. Et à Attac de la promouvoir.

Henri Houben

(1) Présidence allemande de l'Union européenne, 50ème anniversaire de l'Union européenne, p.2.

(2) UNICE, «Note for German Chancellor Mrs Angela Merkel», 1er décembre 2006, p.1. http://www.eu2007.de/fr/The_Council_Presidency/download_docs/50_Jahre_EU_franz.pdf

(3) Keith Richardson est l'ancien secrétaire général de la Table ronde des industriels européens, ce groupe d'une cinquantaine de présidents de multinationales européennes (Renault, Fiat, Philips, Nestlé, Unilever, Shell, BP, Bayer, etc.) qui se vante, à juste titre, d'être un élément moteur de la construction européenne actuelle. Robert Cox est un ancien haut fonctionnaire européen.

(4) Les Amis de l'Europe: «Prélude au débat 2001-2004: A quoi sert l'Union européenne?», septembre 2001, p.8. <http://www.friendsofeurope.org/pdfs/Blueprint%20French.pdf>

Pourquoi le traité de Rome?

Une minorité qui savait ce qu'elle voulait

Le 25 mars 2007, les dirigeants européens fêteront le cinquantième anniversaire de l'Europe. Mais quelle Europe? Et d'où vient ce fameux traité dont on célèbre les cinquante ans?

Pour comprendre le projet, il nous faut remonter avant la guerre. Dès les années 20, plusieurs personnalités lancent des propositions d'unification européenne. Parmi elles, Richard Coudenhove-Kalergi, aristocrate de l'empire austro-hongrois d'origine brabançonne, crée l'Union paneuropéenne. Le but est de fonder des Etats-Unis d'Europe, pour contrer l'existence de nouveaux blocs dont celui de l'URSS tout récent. Son étendard est celui des croisés.

Coudenhove convainc Aristide Briand, socialiste indépendant, ministre français des Affaires étrangères de façon quasi ininterrompue de 1925 à sa mort en 1932, de participer à son entreprise. En mai 1927, celui-ci est le président d'honneur de l'Union paneuropéenne.

Dans ce cadre, Briand dépose, en 1929, un projet d'union économique et politique de l'Europe continentale à la Société des Nations (SDN), ancêtre de l'ONU et dont ne font pas partie les Etats-Unis. L'accueil est réservé. D'autant que la crise économique éclate.

La Grande-Bretagne, qui voit dans la proposition de Briand un obstacle à ses visées hégémoniques, la combat énergiquement. En effet, une question épineuse n'est pas résolue: celle des empires coloniaux, qui concernent non seulement l'Angleterre, mais aussi la France, la Belgique, les Pays-Bas...

La tentative échoue. Mais les autorités européennes actuelles se réfèrent toujours à Coudenhove-Kalergi et à Briand comme les précurseurs de leur Europe. Or, dès le départ, les deux initiateurs dé-

pendent la construction communautaire comme la nécessité de faire bloc contre les autres régions du monde. De retour d'un voyage en Amérique au début des années 20, Aristide Briand avoue à un de ses collaborateurs: «Nous allons nous trouver bientôt enserrés par deux puissances formidables, les Etats-Unis et la Russie. Vous voyez qu'il est indispensable de faire les Etats-Unis d'Europe» (1).

La politique des petits pas

Après l'intermède de la politique expansionniste d'Hitler – mais qui n'est pas si intermède que cela (2) –, les perspectives d'union sont reprises dès la fin de la guerre. Face à un conflit qui a coûté des millions de morts au continent, les élites européennes se précipitent pour s'afficher en faveur de l'unification et de la fin de toute hostilité en Europe.

Mais les projets politiques n'aboutissent pas. Le plus avancé, celui d'une communauté de défense est proposé à un référendum en France en 1954 et est rejeté par la population sous l'impulsion des communistes et des gaullistes.

Aussi les dirigeants européens imaginent un autre scénario: celui de créer une unité économique progressive qui conduise petit à petit à l'union politique. Les promoteurs de cette initiative sont le ministre français des Affaires étrangères de l'époque, Robert Schuman, et l'un de ses collaborateurs, Jean Monnet. Fédéralistes tous deux, ils lancent ce qu'ils appellent la politique des petits pas.

Ainsi est fondée en 1951 la communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) entre six pays, la France, l'Allemagne, l'Italie, les Pays-Bas, la Belgique et le Luxembourg. Il s'agit d'un pacte pour accorder la production et la politique

économique dans deux secteurs clés et importants dans la guerre.

De ce fait, les Etats membres sont obligés de se mettre ensemble, de discuter, de créer des institutions et finalement de s'unir sur des matières plus politiques. Tel est l'esprit de ces fondateurs. Jean Monnet est nommé président de cette CECA.

Sous le parapluie américain

Ce petit conte de fée d'Européens se rendant compte du désastre de la guerre pour s'unir passe sous silence le contexte international. Or, celui-ci est capital.

Au sortir de 1945, les Etats-Unis sont incontestablement la puissance dominante de la planète. Ils sont présents massivement sur le vieux continent et au Japon. Ils ont l'intention de rebâtir le monde suivant leurs intérêts, comme le montrent les créations de la Banque mondiale, du Fonds monétaire international (FMI) et des Nations unies. Mais l'establishment américain balance encore entre deux options: une orientation plus multilatérale de refonte du globe avec tous les vainqueurs de la guerre pour empêcher la résurgence du fascisme; ou la volonté de passer immédiatement d'un conflit contre l'Allemagne et le Japon à un autre avec l'URSS et le camp socialiste en formation.

C'est un article publié dans la revue *Foreign Affairs*, appartenant au club prestigieux du Council of Foreign Relations, regroupant l'élite du pays, qui va faire basculer Washington. Il paraît au printemps 1947 et est signé X. Il s'agit en fait de l'ancien ambassadeur à Moscou, George Kennan. Il dépeint le pouvoir soviétique comme agressif, prêt à se lancer dans de nouvelles conquêtes et totale-

Pourquoi le traité de Rome?

ment inféodé à une caste de bureaucraties insensibles à la population. De fait, à ce moment, les conflits se poursuivent, malgré les capitulations allemandes et japonaises: dans les Balkans, en Grèce, en Turquie, en Chine, en Corée et au Vietnam, les armes ne se sont pas tues. Elles opposent souvent une résistance aux mains des communistes et un pouvoir qui tente de conserver le contrôle du pays.

En 1947, le président Truman lance un plan d'aide à ces Etats en proie à la révolte populaire. Un peu plus tard, le secrétaire d'Etat, George Marshall, accorde un plan d'aide économique aux pays européens qui le désirent, à condition que ce soutien soit contrôlé par Washington. Les gouvernements de l'Est du continent refusent. C'est ainsi que se crée la ligne de démarcation entre l'Ouest et l'Est européen.

Mais ces réalisations, qu'on attribue à la politique soviétique, sont l'œuvre généralement des Etats-Unis. La solution préconisée par George Kennan est d'ailleurs le «containment», c'est-à-dire l'endiguement. Il s'agit de créer des pactes militaires et des zones économiques tout autour de l'URSS et de ce qui deviendra le camp socialiste, pour empêcher la propagation du communisme.

En 1949, l'OTAN naît dans ce cadre et, à sa suite, un pacte identique dans le Pacifique, l'OTASE, est signé entre les pays non socialistes en 1954. Et, en 1955, le pacte de Bagdad est conclu entre pays du Moyen-Orient (mais ce dernier ne durera pas très longtemps). En même temps, le plan Marshall assure une stabilité et un développement retrouvé pour l'Europe occidentale, ce qui permet d'ailleurs aux multinationales américaines d'y investir massivement. Les pays bénéficiaires de l'aide, ainsi que les Etats-Unis et le Canada, forment l'organisation européenne

de coopération économique pour gérer les flux financiers de ce plan. C'est cet organe qui deviendra en 1960 l'OCDE avec l'adjonction notamment du Japon.

Une communauté économique

Dès la fondation de la CECA, le gouvernement britannique va s'y opposer. Elle est favorable à un rapprochement, mais sur base de la création d'une zone de libre-échange. Elle lance ce projet.

Les Français veulent avancer sur la voie de l'intégration économique. Ils proposent, au contraire d'une simple union douanière, la constitution d'une communauté économique. C'est ce qu'ils préparent, notamment avec le ministre belge des Affaires étrangères, Paul-Henri Spaak. Et c'est ce qui aboutira au traité de Rome, le 25 mars 1957, et à la CEE, la communauté économique européenne.

Il s'agit de créer un marché commun en supprimant la première barrière qui se dresse devant le commerce communautaire de marchandises: les tarifs douaniers. Le but est, dans un délai de dix ans, d'enlever toutes les taxes d'import-export à l'intérieur de la communauté et de pratiquer un même et unique tarif pour le reste du monde.

Washington soutient cette voie vers l'intégration économique, parce qu'elle est la plus appropriée dans leur stratégie d'endiguement du communisme. Le gouvernement américain laisse les Britanniques se dépêtrer, comme il l'a fait aussi dans l'affaire de Suez en 1956 (3).

Londres, en désespoir de cause, crée sa propre ligue, avec les pays occidentaux non repris par la CEE: l'AELE, association européenne de libre-échange. Mais, dès 1961, le gouvernement britannique demande de se joindre à la CEE. En ef-

fet, l'empire se disloque et le commerce privilégié avec les anciennes colonies est progressivement supplanté par celui, plus vigoureux, avec les autres pays européens. C'est de Gaulle qui interdira de son vivant l'arrivée des Anglais dans la communauté européenne, y voyant la main des Etats-Unis.

Un traité libéral, élitiste et finalement militaire

Si le contexte est différent, le contenu du traité de Rome amorce, néanmoins, le prélude à l'arrivée des mesures actuelles venant de l'Union européenne.

C'est d'abord un accord libéral, au sens économique du terme. Il s'agit de créer un grand marché libre abolissant les «obstacles à la libre circulation des personnes, des services et des capitaux» et établissant «un régime assurant que la concurrence n'est pas faussée dans le marché commun» (4). Des accents que l'on a retrouvés dans le récent traité constitutionnel, rejeté par les référendums français et néerlandais. Dans l'esprit des fondateurs, il faut créer un marché intégré en s'attaquant au premier obstacle économique: le tarif douanier.

C'est ensuite un projet totalement non démocratique. Les peuples et citoyens sont absents des décisions, y compris dans les institutions créées. Ainsi, dans l'article 158, les commissaires européens sont nommés d'un commun accord par les gouvernements des Etats membres. L'article 157 précise: «Dans l'accomplissement de leurs devoirs, ils ne sollicitent ni n'acceptent d'instructions d'aucun gouvernement ni d'aucun organisme». A qui rendent-ils des comptes alors?

Le parlement est composé de représentants des différentes assemblées nationales. Il faudra attendre dix-huit ans avant d'avoir une élection de ces dépu-

tés, qui aujourd'hui encore ont relativement peu de pouvoir.

En fait, le traité provient d'une élite européenne, liée aux milieux des affaires et au pouvoir américain. Comme l'écrit Paul-Henri Spaak, un des promoteurs du traité, l'œuvre «d'une minorité sachant ce qu'elle voulait» (5).

Enfin, il est difficile de dire que c'est un projet guerrier. Néanmoins, il entre dans le contexte de la guerre froide. Et, au-delà de celui-ci, les espoirs de l'élite européenne hégémoniste résident dans cette construction, étant donné que la situation d'avant-guerre où les puissances européennes dominaient le monde ne pouvait plus se reproduire. Pour affirmer son pouvoir, il lui fallait s'unir contre vents et marées et malgré deux guerres mondiales qui avaient opposés les uns et les autres.

Henri Houben

(1) Jacques Bariéty, «Aristide Briand : les raisons d'un oubli», in Antoine Fleury, Le plan Briand d'Union fédérale européenne, Peter Lang SA, Berne-Berlin-Francfort, 1998, p.7.

(2) Voir à ce sujet les écrits de l'historienne française Annie Lacroix-Ritz et de Kurt Gossweiler (notamment Hitler, l'irrésistible ascension?, éditions Aden, 2006).

(3) En 1956, Nasser, le président égyptien, nationalise le canal de Suez. Les Britanniques et les Français lancent Israël contre Le Caire. Mais les Etats-Unis interviennent pour arrêter cette attaque et désavouent cette entreprise néocolonialiste.

(4) Article 3 du Traité de Rome.

(5) Cité dans Pierre Gerbet, La naissance du marché commun, éditions Complexe, Bruxelles, 1987, p.76

Pour en savoir plus:

Histoire de la construction européenne (Marie-Thérèse Bitsch, éditions Complexe, Bruxelles, 2001)

L'idée d'Europe au XXème siècle (Elisabeth du Réau, éditions Complexe, Bruxelles, 1996)

L'Union européenne, la recomposition conservatrice (Corinne Gobin) dans *Refaire la politique* (Tony Andréani et Michel Vakaloulis, éditions Syllepse, Paris, 2002)

La naissance du marché commun (Pierre Gerbet, éditions Complexe, Bruxelles, 1987)

Judi 22 mars 2007 à 19h45 au CEFA

FORMATION: Lobbies et think tanks à l'assaut de l'Europe

Tous les cinq ans, les citoyens européens s'en vont aux urnes pour élire « leurs » représentants au parlement européen. Pourtant, celui-ci – tout le monde le reconnaît – n'a que très peu de pouvoir. Qui dirige et contrôle l'Europe ?

On estime à environ 15.000 le nombre de lobbyistes travaillant à Bruxelles. La plupart sont au service d'une multinationale ou d'un secteur économique. Ils profitent de l'opacité des processus de décision et de la technicité des dossiers pour influencer sur ceux-ci et obtenir des résultats favorables aux entreprises.

Mais ce n'est pas tout. Les dirigeants de grandes firmes retrouvent les responsables européens et les hauts fonctionnaires de la Commission dans une série de think tanks. Littéralement, ce terme désigne une «boîte à idées». En fait, il s'agit d'associations où les « puissants » d'Europe se rencontrent. C'est le moment pour négocier

quelques conclusions bénéficiant à un intérêt particulier (celui de la compagnie). Surtout, ces groupes servent à discuter et à définir les grandes orientations futures de l'Union européenne. Sans les citoyens.

Lobbies et think tanks manifestent clairement une perversion de la démocratie au détriment de la population. Ils pullulent dans le secret et au moyen de celui-ci. Ils confisquent le droit de choisir au profit d'une petite élite que l'on retrouve à la tête des multinationales et des Etats.

Formation gratuite donnée par Henri Houben, économiste, membre du secrétariat d'Attac Bruxelles 1 et du conseil scientifique d'Attac Wallonie-Bruxelles.

Au CEFA-UO, 89 avenue du Parc, Saint-Gilles (près de la barrière).

La présentation de la formation sur l'introduction à l'économie se trouve sur le site à l'adresse suivante
<http://www.bxl.attac.be/spip/spip.php?article599>

L'invitation au voyage dans cinquante ans d'

«Là, tout n'est qu'ordre et beauté, luxe, calme et volupté» (1). C'est ainsi que les dirigeants européens présentent les cinquante ans qui nous séparent de la signature du traité de Rome en 1957. Tout n'est aussi que continuité depuis le projet initial. Les pères fondateurs auraient initié l'Europe ultralibérale que nous connaissons aujourd'hui. Avec la fondation du fameux «modèle social».

En réalité, tout cela appartient à la mythologie, bien orchestrée par les ténors de la communication européenne.

Le libéralisme des années 50

Le projet de création d'un marché commun entre la France, l'Allemagne, l'Italie et le Bénélux est d'essence libérale. Mais le contexte dans lequel il s'inscrit est différent de celui qui sévit à l'heure actuelle.

A ce moment, les économies sont repliées sur elles-mêmes. Il y a de fortes réglementations nationales en matière monétaire (les taux de change sont fixes), financière et économique. L'énergie, par exemple, est soit nationalisée, soit contrôlée strictement par les pouvoirs publics. Même chose pour les marchés financiers.

Les luttes sociales, les conséquences du krach de 1929, le fascisme des années 30, la guerre mondiale et le développement d'un camp socialiste ont engendré une protection sociale forte, symbolisée par l'apparition d'un système de sécurité sociale développé. Celle-ci préexistait donc à la naissance de l'Europe et n'en est nullement une conséquence.

Le traité de Rome apparaît, sur ce point,

suivant un double objectif: celui de l'élite technocratique, liée au milieu des affaires, de reprendre la main sur le plan socio-économique; celui de construire une Europe politique sur base d'une intégration économique.

Il est incontestable que ces deux buts sont toujours d'actualité.

D'un côté, l'accord de 1957 impulse une société libérale. Comme tout est cloisonné, il commence par faire sauter ce qui est le plus évident: les barrières douanières entre Etats. Ce n'est que le début d'une libéralisation qui va prendre une ampleur tout à fait différente par la suite. Mais c'est un début indispensable.

De l'autre côté, il y a la volonté de bâtir une Europe fédérale. Une perspective qui semble abandonnée aujourd'hui. Mais il n'en est rien. Guy Verhofstadt, Premier ministre belge, vient de publier un livre dont le titre est en lui-même révélateur de ses intentions: les Etats-Unis d'Europe (2). Et les hommes politiques allemands ne cessent de parler de noyau dur, pour expliquer qu'il faut constituer un centre politique dans l'Union européenne (3).

Néanmoins, la construction européenne n'a pas déroulé son fil d'une façon continue. L'orientation communautaire ne s'est pas imposée d'emblée.

Ainsi, ce n'est pas le traité de Rome, mais un arrêt de la Cour de Justice, daté de 1964, qui va définir la priorité du droit européen sur les lois nationales. En effet, un actionnaire privé va déposer plainte au niveau européen de la nationalisation du secteur énergétique en Italie. La justice européenne lui donne raison, invoquant la violation des accords européens. Dans son arrêt, elle déclare: «le traité de la CEE a institué un ordre juridique propre intégré au système juridique des Etats membres (...) et qui s'impose

à leur juridiction» (4).

Cela ne va pas empêcher le général de Gaulle, élu président en 1958, de pratiquer une politique nationaliste, n'hésitant pas à pratiquer la politique de la chaise vide quand l'Europe menace les agriculteurs français. Cela va durer six mois, le temps d'adopter ce qu'on a appelé le compromis de Luxembourg. Celui-ci permet à un pays d'émettre un veto sur toute décision qui mettrait en jeu des intérêts très importants le compromettant. En fait, cette clause sera très peu utilisée par la suite.

Le patronat européen appuie la création européenne. Il profite de l'abolissement progressif des douanes. Mais il privilégie une approche nationale. L'UNICE, la confédération patronale européenne créée en 1958, adopte cette stratégie. Ce qui la rend peu visible et relativement peu active au niveau européen avant les années 90.

Quant au «modèle social», il n'est pas remis en cause. D'abord, les réformes économiques ne sont pas suffisantes pour l'attaquer de front. Mais on en voit déjà les prémices dans l'arrêt de la Cour de Justice de 1964: les services publics sont dans le collimateur. Ensuite, différentes luttes nationales, notamment en France et en Italie à la fin des années 60, assurent de nouveaux avantages pour les salariés.

Les quatre piliers de la rupture

Qu'est-ce qui va changer?

D'abord, la crise économique éclate en 1973. Le quadruplement des prix du pétrole est l'élément déclencheur. Mais la cause est plus profonde. Dans de nombreux secteurs, il y a surproduction,

histoire européenne

surinvestissement relatif. Les profits chutent. Le patrimoine financier des plus fortunés s'effondre. Il faut de nouvelles politiques pour restaurer leurs bénéfices et leurs avoirs.

Ensuite, suite à cela et représentant les intérêts des fractions les plus riches de la population, le courant conservateur et ultralibéral s'impose aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne. Sa politique économique consiste à casser les services publics, à démonter les organisations syndicales, à supprimer les dépenses sociales et à orienter la distribution des richesses vers les ménages les plus aisés. Le modèle social est mis à mal. En même temps, les marchés financiers sont libéralisés.

L'Union européenne, qui n'a jamais endossé réellement les politiques keynésiennes de relance économique par l'Etat, les laissant aux Etats nationaux, va surfer sur cette vague néolibérale.

Puis, la chute de l'URSS et du «camp socialiste» va avoir deux effets majeurs en Europe. Primo, elle supprime l'adversaire idéologique numéro un. Dans ces conditions, l'économie de marché ou ce qu'on appelle comme telle est la seule possible. Il faut donc en accepter toutes les conditions, y compris en matière sociale. C'est du moins ce que disent les dirigeants de la planète, dont ceux de l'Union européenne.

Secundo, l'attitude des Etats-Unis vis-à-vis de l'Europe change. Washington devient de fait la première puissance, apparemment incontestée, du globe. Pour la Maison Blanche, il peut exister une communauté économique européenne, mais non une Europe politique réellement constituée. Elle voit négativement le développement de certains projets européens comme celui d'une armée indépendante de l'OTAN.

Parallèlement, n'étant plus directement sous le parapluie américaine, l'élite européenne défend justement une autonomie plus grande. D'où la nécessité d'avoir cette Europe politique.

L'Europe de la Table ronde

La création en 1983 de la Table ronde des industriels européens (European Round Table), regroupant quelque 45 patrons des grandes multinationales européennes, est le quatrième élément de la rupture. Il est intéressant de rappeler que cet événement a été suscité par la Commission européenne elle-même. Le jour de l'inauguration, deux commissaires étaient d'ailleurs présents, dont le vicomte Etienne Davignon, alors vice-président de la Commission. Davignon rejoindra les rangs de l'ERT en tant que président de la Société Générale de Belgique. Mais il ne sera pas le seul.

Grâce à ses contacts privilégiés avec la Commission, mais aussi les Etats membres, l'ERT impose rapidement son agenda.

Premier projet: l'achèvement du marché intérieur. C'est la continuation de l'idée de 1957. Mais, comme le traité de Rome initie le mouvement avec l'abolition des barrières douanières, la proposition du président de Philips, Wisse Dekker, membre de l'ERT, vise à supprimer les autres obstacles à la libre circulation des marchandises et des capitaux. Elle est reprise comme telle par la Commission et est adoptée sous le nom d'Acte unique.

Ensuite, l'ERT prône l'unification monétaire dans la perspective du grand marché intégré. Elle crée en 1987 une association pour ce faire: l'AUME, Association

pour l'unification monétaire européenne. Cela aboutit au traité de Maastricht avec son pacte de stabilité qui sera si douloureux pour les salariés et les services publics.

Mais l'ERT ne s'arrête pas en si bon chemin. Elle veut une structure politique à l'Europe. Dans son rapport de septembre 1991, Remodeler l'Europe, elle précise: «La crise de 1990 au Moyen-Orient a montré la difficulté de transposer nos avancées techniques et économiques sur la scène politique: là réside le paradoxe de l'Europe, géant économique mais nain politique. L'absence de procédures, d'institutions et de principes directeurs lui a ôté toute efficacité. L'Europe avait des intérêts en jeu dans le Golfe, et des idées sur ce qu'il convenait de faire. Il suffit de voir la rapidité de riposte de la Communauté sur des aspects strictement économiques, comme les sanctions commerciales. Mais lorsque la question du recours à la force s'est posée, l'Europe ne disposait ni des mécanismes décisionnels, ni des moyens qui lui auraient permis d'intervenir. C'est une illusion de croire qu'une telle inefficacité politique n'est pas préjudiciable à nos autres réalisations. Il est aujourd'hui anachronique de prétendre que la Communauté peut régler les questions économiques de façon satisfaisante tout en laissant à d'autres la gestion de sa politique étrangère. Les industriels n'ont certainement pas vocation à tirer des plans dans ce domaine, mais ils sont tout à fait habilités à souligner les besoins et à attirer l'attention sur les dangers» (5).

Cette longue citation montre l'intérêt du patronat européen dans la constitution d'une Europe politique, mais à sa botte. Ses vœux seront exaucés avec la création de l'Union européenne qui ajoute au pilier économique déjà bien en place

deux nouveaux terrains communautaires: la politique extérieure et la sécurité intérieure.

Enfin, l'ERT va mettre tout son poids pour orienter la politique européenne vers l'adoption d'un nouvel axe stratégique majeur, celui de la compétitivité. Ce qu'elle obtiendra au sommet de mars 2000 à Lisbonne.

Avec l'intervention de l'ERT, la direction prise par l'Union européenne est clairement libérale et propatronale, même si les dirigeants européens appartiennent au courant social-démocrate ou à d'autres familles.

L'état de l'Union

Le résultat en est catastrophique pour les simples citoyens.

Le chômage complet touche 14,5 millions de personnes dans l'Union à 15. Soit 8% de la population active. Le temps partiel occupe 35 millions de salariés, surtout des femmes. 60% des emplois créés dans l'Union depuis le début du processus de Lisbonne sont des temps partiels.

Les services publics sont démantelés. Avec comme conséquence: le prix de l'énergie explose; des services postaux habituels ne sont plus assurés...

Les restructurations de firmes se succèdent les unes aux autres. Après la faillite de la Sabena, la perte de 3.000 emplois à Ford Genk, la suppression de 2 à 3.000 postes à Volkswagen Forest, c'est au tour d'Airbus d'être passé à la moulinette. Ici, on est même au cœur d'un secteur d'avenir: l'aéronautique.

La part des coûts salariaux (ce que reçoivent les salariés de façon directe et indirecte) dans le produit intérieur brut (PIB), qui estime la richesse marchande créée, est passée de 75,3% en 1981 à 66,7% en 2005. Ce qui signifie que ce que reçoivent les actionnaires et dirigeants des entreprises a augmenté fortement.

Et parallèlement, leurs avoirs ne ces-

sent de grimper. Les gens qui possèdent des actifs financiers de plus de 800.000 euros sont au nombre de 2,8 millions. Soit environ 0,2% de la population totale (avec la Russie). Ensemble, ils possèdent un patrimoine financier (donc sans l'immobilier) de quelque 7.500 milliards d'euros (7).

Cela représente environ 75% du PIB européen. Autrement dit, on pourrait arrêter la production européenne durant neuf mois et faire vivre l'ensemble de la population de l'Union grâce à cette fortune financière. C'est dire le niveau de richesse atteint par cette élite.

Les dirigeants européens affirment: «Nous, Européens, sommes fiers de ce que nous avons réalisé» (8). On voit pourquoi, et surtout pour qui.

Henri Houben

(1) Charles Baudelaire, «L'invitation au voyage», dans *Les fleurs du mal*, éditions Librairie générale française, Paris, 1972, p.74.

(2) Guy Verhofstadt, *Les Etats-Unis d'Europe*, éditions Luc Pire, Bruxelles, 2006. (3) C'est le cas de Wolfgang Schäuble, responsable de la politique étrangère pour la CDU, et de Joschka Fischer, ancien ministre des Affaires étrangères.

(4) Klaus-Dieter Borchardt, *L'ABC du droit communautaire*, Communautés européennes, 2000, p.23.

(5) ERT, *Remodeler l'Europe*, Bruxelles, septembre 1991, p.58.

(6) European Commission, *Statistical Annex of European Economy*, Spring 2006, p.93.

(7) Capgemini & Merrill Lynch, *World Wealth Report 2006*, p.5 : <http://www.mlbs.ch/en2/aboutus/files/WWR.pdf>. Convertis en euros au taux de 1 euro pour 1,25 dollar.

(8) Présidence allemande de l'Union européenne, 50ème anniversaire de l'Union européenne, p.2. http://www.eu2007.de/fr/The_Council_Presidency/download_docs/50_Jahre_EU_franz.pdf

Pour en savoir plus:

Serge Cols, François Gobbe, Henri Houben et Anne Maesschalk, *L'Europe de la Table ronde*, brochure Attac Bruxelles, Bruxelles, 2001; Xavier Dupret, Henri Houben et Erik Rydberg, *Capital contre travail. L'offensive sur les salaires*, éditions Couleur livres, Bruxelles, 2007; Henri Houben, *Les étapes de la construction européenne*, Etudes marxistes, n°57, janvier-mars 2002; Observatoire de l'Europe industrielle, *Europe Inc. Liaisons dangereuses et milieux d'affaires européens*, Agone éditeur, Marseille, 2000; Bino Olivi, *L'Europe difficile*, éditions Gallimard, Paris, 1998, p.75.

A LIRE

CAPITAL CONTRE TRAVAIL L'offensive sur les salaires

Qui ne se souvient des manifestations d'octobre 2005 où des milliers de travailleurs se mobilisaient contre le pacte de solidarité entre générations? Qui n'est pas touché par la politique de modération salariale induite par le pacte sur la compétitivité? Qui n'est pas sensible à la chasse aux chômeurs initiée par les politiques gouvernementales?

Que peut-on faire? Comment agir? Comment réagir?

C'est l'objet du nouveau livre de plusieurs chercheurs du Gresea, Groupe de recherche pour une stratégie économique alternative. Pour pouvoir se lancer utilement dans l'action, il faut d'abord comprendre.

Une des missions du Gresea est d'essayer de rendre compréhensible des problèmes compliqués. D'où l'idée de cette nouvelle collection, L'autre économie, qui veut présenter une image alternative du monde économique. Alternative, mais aussi accessible. En format léger et bon marché.

Le premier ouvrage traite des offensives gouvernementales en faveur de la flexibilité du travail et contre les salaires. Il est centré sur la Belgique. Mais, très vite, on se rend compte que les mêmes opérations se déroulent dans les autres pays, notamment européens. Et même qu'elles sont orchestrées au niveau de l'Union européenne, sous le couvert de noms comme: pacte de stabilité et de convergence, traité de Maastricht ou processus de Lisbonne.

Elles marquent une évolution défavorable du rapport de forces entre les salariés et le patronat. Un déferlement de mesures qui profitent essentiellement aux multinationales et aux grandes sociétés financières.

De quoi se révolter et revendiquer une autre politique, une Europe radicalement différente de celle qui existe. La moindre originalité du livre n'est pas qu'il présente quelques pistes alternatives, venus des milieux syndicaux dans le combat quoti-

dien face à ces dispositions patronales. Comme l'avait inscrit en lettres de sang sur son étendard la Première Internationale: «L'émancipation de la classe ouvrière doit être l'œuvre des travailleurs eux-mêmes».

Xavier Dupret, Henri Houben, Erik Rydberg,
éditions Couleur livres, Bruxelles, 2007, 96 pages, 9 euros

FRÈRES DE SANS

A VOUS
A VOUS, FABRICANTS DE RÊVES, PANNEAUX
INDICATEURS DES RÉALITÉS SOCIALES,
A VOUS, CRÉATEURS DE SENS, BÂTISSEURS DE PONTS,
USAGERS ET PROCRÉATEURS DE NOTRE MÉMOIRE
COLLECTIVE,
A VOUS, ÊTRES HUMAINS, CITOYENS COMME LES AUTRES

A VOUS ARTISTES
DE BRUXELLES ET D'AILLEURS...

**MANIFESTEZ VOTRE SOLIDARITÉ AVEC LES
CITOYENS SANS-PAPIERS...**

LES OEUVRES PEUVENT PRENDRE LA FORME QUE
VOUS DÉSIREZ: PEINTURE, MUSIQUE, VIDÉO, ...
ET SERONT EXPOSÉES/JOUÉES/PROJETÉES À
PARTIR DU 10 MAI DANS L'ÉGLISE ST-BERNARD
ELLES DOIVENT ÊTRE DÉPOSÉES À L'ÉGLISE
POUR LE 1ER MAI AU PLUS TARD.

SUR WWW.ARTISTESEN CAMPAGNE.ORG, LA
GALERIE VIRTUELLE ACCUEILLERA LES OEUVRES EN
2 DIMENSIONS

VERNISSAGE DE L'EXPO
JEUDI 10 MAI À PARTIR DE 19H
ÉGLISE SAINT-BERNARD
81 RUE DE LA SOURCE - 1060 BXL

**IMAGINEZ
PENSEZ
COMPOSEZ
ÉCRIVEZ
JOUEZ OU
RÉALISEZ
UNE OEUVRE
SUR LE THÈME DES
SANS-PAPIERS
DES FRONTIÈRES
DE
L'IMMIGRATION
OU DE
L'HOSPITALITÉ**

INFOS + CONTACT:
TITOM75@YAHOO.FR - 0496/032088
WWW.BXL.ATTAC.BE
WWW.ARTISTESEN CAMPAGNE.ORG
WWW.CEMAB.BE

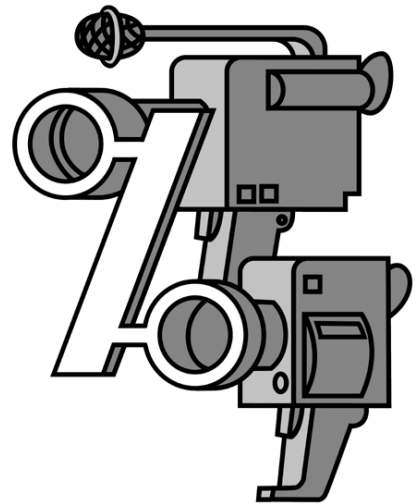
ARTISTES
EN CAMPAGNE

cinema d'attac

en avant-première

Si le vent soulève les sables

un film de Marion HÄNSEL



**LE JEUDI 15 MARS à 21h30
à l'Arenberg**

L'exode d'une famille poussée à l'exil par la menace d'une guerre imminente et d'une sécheresse inexorable.

À l'image d'une certaine Afrique, l'histoire d'un désastre annoncé. Inouï.

20h30, le DÉBAT :

«LES TROIS SOLUTIONS POUR QUE L'AFRIQUE SE SAUVE...»

avec notamment **Oscar FLORES** (membre du Collectif de soutien aux sans-papiers et de l'UDEP)

D'un côté, le désert qui grignote la terre. La saison sèche qui n'en finit plus, l'eau qui manque. De l'autre la guerre qui menace. C'est l'histoire d'un désastre annoncé.

Au village, le puits est à sec. Le bétail meurt. Rester au village, c'est la ruine, et peut-être la mort pour les habitants. Partir est tout aussi dangereux, car il faudra marcher trop longtemps, traverser des régions disputées par la guerre et une soldatesque corrompue.

Demeurer est risqué ; s'en aller aussi, mais il n'y a pas d'autre choix. La majorité des villageois, se fiant à leur instinct, partent en direction du Sud. Rahne, le seul lettré, décide de partir avec sa femme et ses trois enfants vers l'Est. Leur seule richesse ? Quelques brebis, des chèvres et un dromadaire.

AUCUNE SOLUTION...

Histoire de quête, d'espoir et de fatalité. Rahne et les siens parcourent des contrées hostiles sous un soleil dévastateur, effectuant des marches sans fin,

jusqu'aux confins de la vie. Prudence, ruse, intelligence ne feront pas défaut à cette famille qu'une profonde humanité ne cesse d'unir.

Mais, à chaque épreuve, elle y laissera –chèvre après chèvre– une partie du troupeau. Jusqu'à en être laminée elle-même.

Dans «Si le vent soulève les sables», Marion Hansel ne laisse entrevoir aucune solution. La réalisatrice n'affirme pas qu'il n'y en a pas, mais tout discours salvateur est à construire après.

Le jeudi 15 mars, Attac-Bruxelles vous convie donc à une nouvelle avant-première de grande qualité: la dernière oeuvre de la cinéaste belge... Un récit de fin du monde, filmé en Afrique, à l'extrême de Djibouti, pour suivre l'exode d'une famille poussée dans un exil inexorable. Projeter ce film, autant le préciser, est pour nous un véritable défi...

CONTROVERSE.

Car il suscitera, c'est sûr, des lectures opposées. Sur l'éventuel pessimisme de son propos. Sur l'esthétisme appuyé de sa scénographie. Sur son excès de pathétisme. Tel sera sans doute le point de vue de certains spectateurs.

Ou alors, tout au contraire, vous saluerez comme jamais l'universalité du propos. Le naturalisme de la dramaturgie. L'efficacité linéaire qui en construit le récit. Bref, vous resterez comme suffoqué après avoir été renversé par des vies dont on ne parle jamais. Et qui, pour la seule fois qu'elles se laissent déclamer, nous laissent... sans voix.

À Attac-Bruxelles, nous avons pris le parti d'oser montrer des films qui versent dans la controverse. Et alors ? Nous n'avons pas besoin d'unanimisme et

d'unanimité à tous prix. Nous sommes contre le conformisme, la conformité, l'unanimisme et l'unanimité, bref... la pensée unique. Ni dans la politique, ni dans l'économie. Ni dans la culture.

«Si le vent soulève les sables» ? Un film inouï qui ne laissera aucun spectateur indemne... Car c'est aussi une parabole sur la détermination et l'éternité, nous entraînant sur les pas de Shasha, l'enfant nomade qui va conquérir l'amour de son père grâce à sa ténacité, sa force et sa joie de vivre.

BELGIQUE 2006 - Durée: 96 minutes

Prix d'entrée: 6,6 euros y compris pour le débat (sauf les Article 27)

Cinéma ARENBERG

26 Galerie de la Reine

ATTAC-Bruxelles 1

89 avenue du Parc à 1060 Bruxelles

Téléphone: 0494 / 808 854

mail: bxl1@attac.be

site : <http://www.bxl.attac.be>

CAFÉ POLITIQUE

L'Europe est-elle chrétienne ?

- Valeurs religieuses, principes laïques, une coexistence possible?
- Qu'impliquerait une référence au christianisme dans une constitution européenne?
- Le droit des minorités implique-t-il l'abandon du principe d'égalité «sans distinction d'origine, de race ou de religion»?

Nous vous invitons à aborder ces questions à **La Maison du Livre**

24-28 Rue de Rome B-1060 Bruxelles.

Les cafés politiques sont placés sous le double principe de la liberté de parole et de l'écoute tolérante d'autrui. Traditionnellement, un exposé assez court introduit le sujet et lance le débat entre les participants.

Le débat sera introduit par :

- **Sophie Leonard** (Centre d'Action Laïque)
- **Francis Martens** (Psychologue, président du Conseil d'Ethique de l'association des Services de Psychiatrie et de Santé Mentale de l'UCL)

Infos: francishouart@skynet

www.bxl.attac.be

Entrée libre



Mardi 13 mars 2007 à 19h

Assemblée introspective d'Attac-Bxl¹

Au CEFA-UO, 89 avenue du Parc - Saint-Gilles.

Près de la barrière de Saint-Gilles, accessible par le tram 18 et le bus 48 qui s'arrêtent devant le CEFA ou par les trams 3, 23, 55, 81, 82 et 90, qui passent à la barrière de Saint-Gilles (descendre à la station de métro Horta.)

Proposition d'ordre du jour:

1. Ouverture ou concentration. Elargissement des domaines d'intervention ou recentrage.

Quels terrains d'action pour Attac ? Poursuite du débat entamé en juin dernier.

2. Quelle unité dans Attac même ?

Qu'est-ce qui fonde notre action collective ? Sur quoi avançons-nous des positions communes ?

Les récentes discussions à propos du prochain Festival de cinéma

nous amènent à repréciser ces thèmes de sorte à intervenir de façon plus efficace dans ce que l'on fait, de sorte à aboutir à des actions, des mobilisations concrètes.

De ce fait, il est important de définir sur quoi nous mettons l'accent cette année-ci et en général. De même, une fois ceci explicité, quel est le droit d'un représentant d'Attac de dévier par rapport à cela ? Ou de défendre une position propre ?

3. Quelle position Attac prend-il vis-à-vis des élections législatives ?

4. Divers.

Mardi 3 avril 2007 à 19h45

■ **Dernier vendredi de chaque mois à 18h**
Masse Critique

Manifestation à vélo pour le vélo
Comme dans 300 autres villes du monde, chaque dernier vendredi du mois, les cyclistes de Bruxelles se rassemblent pour une ballade/manifestation. Départ habituellement square du Bastion (Porte de Namur - Bxl).
Infos: <http://placeovelo.collectifs.net>

MARS

■ **Du 6 au 27 mars**
Cycle cinéma
Regards sur le travail
films, livres, radio, photo et débats
pour mieux comprendre l'évolution
du monde du travail...

A l'Espace Delvaux - Cinéma Arenberg - Passa Porta - Musée du Cinéma - La Soupape
Infos: www.regardssurletravail.be

■ **Mardi 13 à 19h**
Café politique d'Attac
L'Europe est-elle chrétienne?

A La Maison du Livre
24-28 Rue de Rome B-1060 Bruxelles.
Infos: voir pages 11

■ **Jeudi 15 à 21h30**
Cinéma d'Attac
Si le vent soulève les sables

un film de Marion HÄNSEL
Au Cinéma Arenberg (galerie de la reine)
Infos: voir pages en encart ou en page 10

Tous les dessins de Titom sont mis à disposition selon la licence Creative Commons by-nc-nd 2.0 et téléchargeables sur www.bxl.attac.be/titom

■ **Vendredi 16 à 9h**
Colloque sur la Politique de sécurité

Pus d'Etat pénal, moins d'Etat social?
Organisé par Progress Lawyers Network
Où ? à la Maison des Associations Internationales (MAI). Rue Washington, 40 1050 Bxl
Plus d'infos: <http://www.progresslaw.net>

■ **Samedi 17 à 14h**
Conférence d'Ignacio Ramonet

100 heures avec Fidel
Ignacio Ramonet, directeur du Monde Diplomatique, viendra présenter son dernier ouvrage: *Fidel Castro, Biographie à deux voix* (Cien horas con Fidel).
Où: Auditorio Chavanne, ULB, Campus du Solbosh, Bruxelles
PAF: 3 euros

■ **Du 17 au 23 mars**
Cyclo-marche pour la sortie du nucléaire

Parcours piéton et cycliste depuis Lille jusqu'à Bruxelles pour la remise à la Com. Europ. de plus de 600,000 signatures d'Européens demandant la sortie du nucléaire
Remise des signatures/manif le vendredi 23 mars à 11h devant la commission européenne (Rue J-A Demot 24-28 - Bruxelles - près du Rond-point Schumann)
Plus d'infos: www.bxl.attac.be

■ **Dimanche 18 à 14h**
Manifestation contre la guerre en Irak

Non a la Guerre - Non a l'occupation - Pas de complicité Belge - La paix pour le Moyen Orient
Départ: 14h00 - Gare du Nord (Bruxelles)
Infos: www.cnapd.be

■ **Jeudi 22 à 19h45**
Formation d'Attac

Lobbies et think tanks à l'assaut de l'Europe
Au CEFA-UO - 89 a du parc - 1060 BXL
Infos: en page 5 ou sur www.bxl.attac.be

■ **Vendredi 23 à 20h**
Théâtre
Un mal qui sème la terreur

Une pièce tragi-comique De Doudou NTUMBA, d'après «Les Endettés de la Terre» de Ally NTUMBA
Au centre culturel d'Evere (43, rue de Paris - 1140 Bruxelles), dans le cadre de la semaine d'actions contre le racisme
Prix: 7 - 6 ou 5 euros..
Réservation: 02/241.15.83
Infos: www.centreculturel.be
centre.culturel@ccevere.be

■ **Du 23 mars au 7 avril à 20h30**
Théâtre
Bloody Niggers!

De Dorcy Rugamba
Une pièce coup de poing, qui, avec humour et férocité, remet en perspective les débats majeurs de notre temps.
Au Théâtre National
Infos: www.theatrenational.be

AVRIL

■ **Mardi 3 à 19h45**
Assemblée d'Attac-Bxl 1

Au CEFA-UO, 89 avenue du Parc, 1060 Bruxelles (Saint-Gilles).
Plus d'infos: en page 11

Le contenu des articles n'engage que leur(s) auteur(s). La rédaction d'Angles d'Attac les considère comme intéressants et donc dignes d'être publiés. Mais il ne s'agit en aucune façon de position officielle de l'association.

